

## Synthèse des mesures envisagées

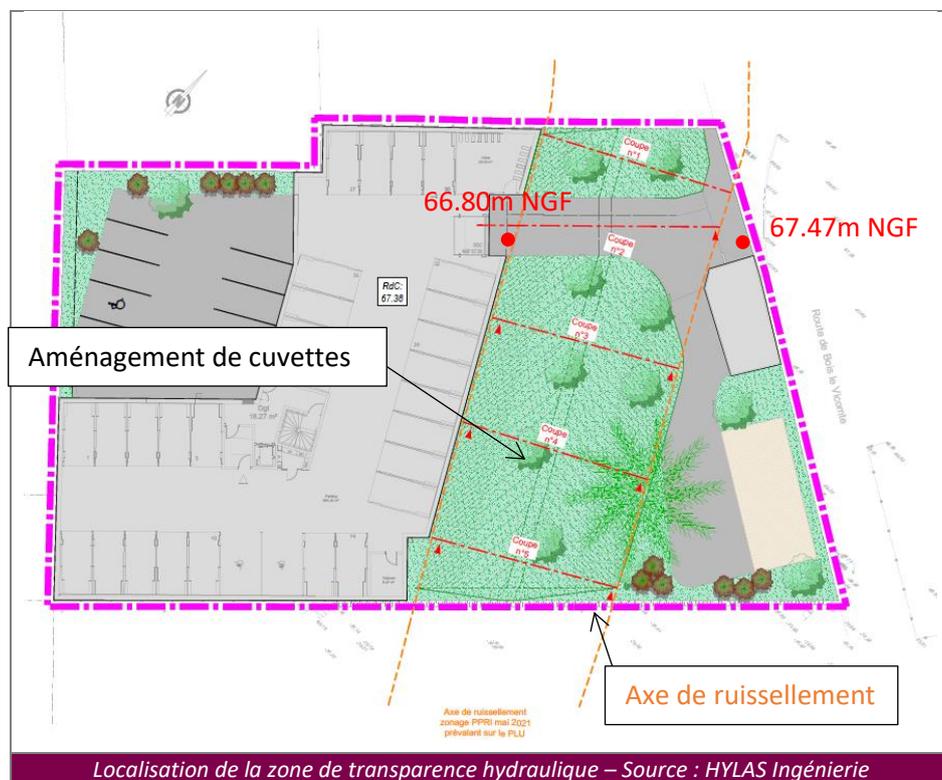
### Axe de ruissellement

Le projet est traversé par un axe de ruissellement inscrit dans le PPRI du Cailly Aubette Robec, le bassin versant amont transitant par le projet a une superficie de 75 Ha.

Plusieurs ouvrages de stockage sont situés en amont du projet sur le cheminement de l'axe de ruissellement, ils représentent un volume total de 5 580 m<sup>3</sup>.

Dans le cas d'une pluie centennale, le débit de pointe transitant à travers le projet est de 4.15 m<sup>3</sup>/s.

Le nivellement du projet au droit de l'axe de ruissellement permet un aménagement en forme de cuvette, ce principe permet d'assurer une section hydraulique capable de faire transiter les eaux de ruissellement du bassin versant amont.



Le bâtiment étant dépourvu d'ouverture au droit de l'axe de ruissellement, hormis l'accès situé au niveau des plus hautes eaux, lors d'une pluie centennale sans tenir compte des ouvrages en amont.

Les cuvettes auront des débits admissibles compris entre 4.15 et 5.10 m<sup>3</sup>/s.

**En tenant compte de ces éléments, le projet permettra de conserver la transparence hydraulique au droit de l'axe de ruissellement.**

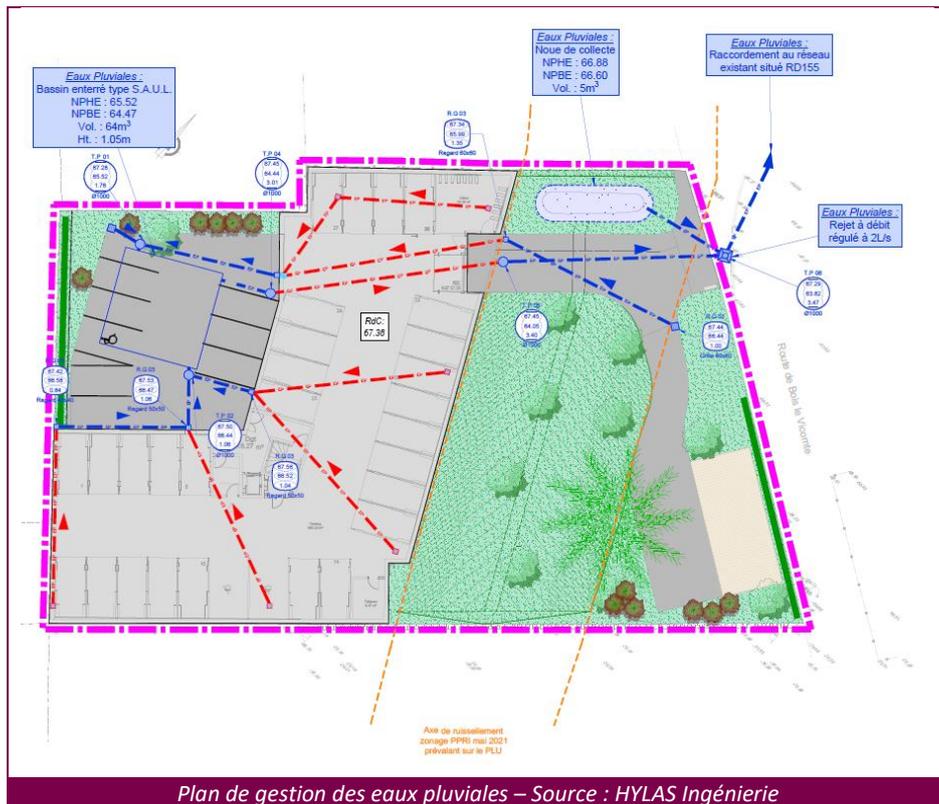
**Cette transparence est assurée par le nivellement en forme de cuvette et ceux pour une pluie centennale sans tenir compte des ouvrages de stockage situés en amont et qui représentent un volume de stockage de 5 580m<sup>3</sup>.**

## Eaux pluviales

Conformément aux préconisations du Plan Local d'urbanisme de Montville et en l'absence d'essais de perméabilité, le projet sera dimensionné pour le stockage d'une pluie centennale de 50 mm avec un principe de rejet à débit régulé de 2 L/s au réseau existant situé RD 155. Suite à la réalisation d'essais de perméabilité sur la parcelle et sous réserve de perméabilité favorable, l'infiltration des eaux pluviales sera priorisée plutôt qu'un rejet à débit régulé.

**Le volume à stocker dans le cas d'une pluie centennale est de 69 m<sup>3</sup>, les ouvrages de stockage et d'infiltration permettront le stockage d'un volume de 69 m<sup>3</sup>.**

**Un rejet à débit régulé de 2 L/s sera mis en place sur l'ouvrage vers le réseau existant situé sur la RD 155, permettant la vidange en 9.6heures.**



Plan de gestion des eaux pluviales – Source : HYLAS Ingénierie